

Demande de crédits complémentaires au budget communal de fonctionnement 2010

AU CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre, ci-après, une demande d'octroi de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2010.

Selon les dispositions du règlement du Conseil communal (art. 52), la Commission des finances chargée de l'examen des demandes de crédits complémentaires aura l'occasion de recevoir toutes les explications nécessaires et complémentaires concernant celles-ci.

Tableau détaillé

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2010	crédit complémentaire
100.4361	Jetons de présence versés par des tiers Depuis fin 2009, les jetons de présence dus par les organismes intercommunaux (ententes, associations, etc) aux délégués du Conseil communal transitent aussi par la Bourse communale.	1'500.--	2'700.--
111.3111	Achats de mobilier, machines et matériel Remplacement de la machine à affranchir, l'ancienne ne pouvait plus être réparée.	1'000.--	5'300.--
130.4399	Recettes diverses Réduction pour décomptes informatisés accordée par la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS. Ce montant était comptabilisé dans le compte 111.4390.02 avant la création de la section 130 "Office du personnel" en 2009.	-.--	4'000.--
170.3653.10	Subventions aux sociétés sportives de l'USL 75 ^{ème} anniversaire du Tennis-Club Ecublens. Le doublement de la subvention annuelle est accordé les années de jubilé (25, 50, 75 ans, etc.), pour autant qu'une manifestation soit organisée dans ce cadre.	24'900.--	3'600.--
180.4529	Péréquation - couche thématique "Transports" Ajustement du versement du fonds de péréquation en fonction des crédits complémentaires demandés pour les frais d'études pour nouveaux aménagements, cpte 420.3185.01, l'entretien du réseau routier, cpte 430.3142 et la signalisation et prévention routière, cpte 610.3143.	2'000'000.--	100'000.--

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2010	crédit complémentaire
190.3188.02	Maintenance programmes et mises à jour licences Développement, installation et mise en œuvre d'une nouvelle interface pour le contrôle des habitants fournie par Info services SA pour intégrer les données fournies par La Poste. Cette interface permet d'attribuer les numéros de logements aux habitants conformément à la LHR (Loi sur l'Harmonisation des Registres) en vue du recensement fédéral 2010.	32'700.--	15'000.--
210.4001	Impôt sur le revenu et le bénéfice en capital Adaptation au montant des comptes 2009.	16'800'000.--	500'000.--
211.4101	Patentes de boissons et de tabac Nouvelle taxe d'exploitation sur les débits de boissons alcooliques à l'emporter. Elle est facturée depuis fin 2009 et se monte à 0.8% du chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des deux années précédentes.	-.--	30'000.--
221.4221	Intérêts des comptes-courants Compte tenu de l'évolution des taux de rendement et des excellents résultats de l'année 2009, les liquidités disponibles en 2010 sont plus importantes que prévu et placées sur des comptes courants postaux ou bancaires plus avantageux que les placements à terme.	60'500.--	64'500.--
221.4222	Intérêts des placements à moyen et long terme Les liquidités excédentaires sont placées sur les comptes courants postaux et bancaires, plus intéressants que les placements à terme compte tenu de l'évolution des taux de rendement. Voir compte 221.4221.	60'000.--	- 53'500.--
300.3080	Personnel intérimaire facturé par des tiers Besoin immédiat d'une collaboratrice en remplacement de la secrétaire du service hospitalisée d'urgence.	0.--	6'500.--
300.3113	Achat d'équipements pour manifestations Acquisition d'une tonnelle démontable pour petites manifestations. Le montage de notre cantine communale s'avère être une opération trop conséquente pour les besoins de certaines manifestations de courte durée.	0.--	3'000.--
310.4359.02	Prestations pour équipement général de la Commune Participation financière de fr. 40.- par m ² des propriétaires du PPA "Les Peupliers" au ch. de Champ-Colomb (voir préavis 11/2009).	-.--	363'300.--
350.3124	Frais de chauffages locaux communs et appart. vides Villars 11, frais de chauffage période du 01.07.08 au 30.06.09 non comptabilisés dans les comptes 2009.	1'600.--	2'500.--

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2010	crédit complémentaire
350.4321.08	Loyer garderie Domino Facturation d'un loyer suite à l'adhésion de la garderie à l'AJESOL au 1er septembre 2009. Ce montant comprend les charges et les prestations communales.	-.--	30'000.--
420.3185.01	Frais d'études pour nouveaux aménagements Révision du plan directeur des circulations avec l'intégration des problématiques de mobilité douce (transports publics, vélos), fr. 25'000.-- Etude des aménagements routiers pour l'intégration des lignes tl du réseau 2012, fr. 20'000.--	20'000.--	45'000.--
420.3185.04	Honoraires SDOL - frais d'étude des chantiers Le montant de l'étude du plan directeur localisé Vallaire-Venoge prévu pour 48'750.- est transféré au crédit du préavis 10/2010. Des études complémentaires sont en revanche prévues par le SDOL.	81'800.--	- 41'600.--
430.3142	Entretien du réseau routier Création d'un trottoir à la rte de la Pierre selon décision municipale du 14 décembre 2009 : fr. 40'000.--. Report des travaux de réfection de Crochy Nord à 2011 : fr. - 30'000.--. Réfection de la chaussée pour la mobilité douce sur le ch. des Chênes et le ch. de la Chiésaz : fr. 75'000.--.	497'000.--	85'000.--
440.3145	Entretien et aménagement des parcs Revêtement de sol (dalles de chute) pour l'installation d'un jeu à la place de jeux de Neptune.	34'500.--	4'000.--
450.4359	Ventes et prestations diverses Augmentation en relation avec la rétrocession Valorsa pour le verre	15'000.--	15'000.--
503.3141.05	Bâtiments scolaires – Bâtiments Mars et Vénus Remplacement d'un brûleur et de son bloc de réglage de gaz à la centrale de chauffe du complexe du Pontet. Cette centrale comprend 2 brûleurs installés en 1991. Les pièces de réparation ne sont bientôt plus disponibles. Il est prévu de garder le brûleur déposé pour de futures réparations sur le 2 ^{ème} brûleur. Cette centrale sera assainie d'ici 2015.	61'500.--	24'000.--
503.3141.08	Bâtiments scolaires – Bâtiment Mercure Rénovation et mise à niveau des réseaux administratif et pédagogique y compris extension aux salles audiovisuelle, polyvalente et de musique. Les réseaux en place présentent de nombreuses insuffisances en regard des exigences actuelles en matière d'informatique.	60'000.--	60'000.--
503.4271.05	Location collège Neptune Location local de consultation destiné à la psychologue de PolOuest.	25'200.--	2'300.--

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2010	crédit complémentaire
504.3011	Réfectoires scolaires (traitements) En raison des inscriptions de plus en plus nombreuses nécessité d'augmenter le personnel d'encadrement et de service afin de pouvoir accueillir le nombre d'enfants que peut contenir le réfectoire du Pontet.	118'700.--	8'000.--
504.3011	Réfectoires scolaires (traitements) Le personnel d'encadrement prenant ses repas aux réfectoires, comptabilisation des prestations en nature conformément à la LAVS. Mouvement sans influence sur le résultat, voir contrepartie comptabilisée au compte 504.4362.	118'700.--	8'900.--
504.3030	Cotisations AVS-AI-AC En fonction du crédit demandé au compte 504.3011.	10'300.--	1'500.--
504.3040	Cotisations à la caisse de pensions En fonction du crédit demandé au compte 504.3011.	3'100.--	1'200.--
504.3050	Assurances de personnes En fonction du crédit demandé au compte 504.3011.	1'900.--	300.--
504.4362	Prestations en nature Contrepartie des prestations en nature comptabilisées au compte 504.3011.	0.--	8'900.--
511.4332	Finances d'écolage (primaire) Plus d'élève de Chavannes en classes de développement primaire dès la rentrée d'août 2010.	36'700.--	- 16'800.--
521.3040	Cotisations à la caisse de pensions Assujettissement d'une surveillante des devoirs, laquelle, ayant deux emplois à Ecublens dépasse le minimum LPP.	0.--	1'100.--
521.4332	Finances d'écolage (secondaire) Plus d'élève de Chavannes en classes de développement secondaire et diminution du nombre d'élèves de Saint-Sulpice de 37 à 20 environ dès la rentrée d'août 2010.	173'800.--	- 42'600.--
610.3143	Signalisation et prévention routière Modération du trafic à l'intersection des chemins du Croset et du Stand (fr. 4'000.--, suite à un postulat de M. Chevallaz, Conseiller communal) ; modération du trafic à la rte de la Brûlée (fr. 10'000.--) ; déplacement d'un passage pour piétons rte de la Pierre (fr. 5'000.--, en relation avec la création d'un trottoir, selon décision municipale) ; marquage d'une bande cyclable à la rte de la Pierre (fr. 3'500.--) ; marquage d'une bande cyclable sur les chemins de la Motte et du Dévent, dans les 2 sens (fr. 12'500.-- selon décision municipale).	60'000.--	35'000.--

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2010	crédit complémentaire
700. 3111	Achats de mobilier, machines et matériel Complément de mobilier suite à travaux et nouvelle distribution des locaux.	10'000.--	2'000.--
710.3525	Participation à l'Accueil familial de jour L'accueil familial de jour a été intégré à l'AJESOL au 1 ^{er} janvier 2010. Seule la participation d'Ecublens subsiste dans les comptes communaux.	--	84'500.--
714/715/716	Participation à l'Accueil familial de jour Ecublens/Chavannes/St-Sulpice Voir compte 710.3525.	84'500.--	--
Divers comptes	Suite au transfert de l' accueil familial de jour à l'AJESOL au 1 ^{er} janvier 2010, toutes les prestations communales ne sont plus comptabilisées par imputations internes, mais par une facturation selon détail ci-dessous :	55'300.--	42'100.--
111.4362 111.4909.03	Participation à l'assurance RC	-- 1'000.--	1'000.-- - 1'000.--
130.4356 130.4901	Prestations de l'Office du personnel	-- 9'500.--	9'500.-- - 9'500.--
130.4908	Formation du personnel, payée directement par l'AJESOL	1'500.--	- 1'500.--
700.4356 700.4901	Prestation du Services des affaires sociales à l'AFJ	-- 25'300.--	25'300.-- - 25'300.--
700.4356	Prestation du Services des affaires sociales à l'AJESOL 1 ^{er} exercice de l'AJESOL, 16 mois soit du 01.09.2009-31.12.2010	--	43'600.--
700.4362 700.4909.02	Participation aux frais administratifs de la coordinatrice	-- 18'000.--	18'000.-- - 18'000.--
Divers comptes	Facture sociale Correction de la répartition entre les différentes rubriques, sans influence sur le résultat. Le détail n'est parvenu qu'après la finalisation du budget en septembre 2009.	9'750'000.--	--
532.3512	Participation à l'enseignement spécialisé	1'100'000.--	377'000.--
720.3515.01	Facture sociale - PC à domicile et hébergement	2'500'000.--	50'000.--
720.3515.02	Facture sociale - subsides assurances maladie	1'500'000.--	- 52'000.--
720.3515.04	Facture sociale - aides et subv. autres régimes	4'100'000.--	175'000.--
720.3515.05	Facture sociale - protection de la jeunesse	500'000.--	- 500'000.--
720.3515.06	Facture sociale - COFOP transition formation	50'000.--	- 50'000.--

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2010	crédit complémentaire
Divers comptes	Assurances choses, bâtiments et techniques (nature 3186) La mise à jour du portefeuille d'assurances en collaboration avec la société de courtage GGC a apporté beaucoup de changements. Le renouvellement d'une grande partie des polices arrivées à échéance et la suppression de celles devenues inutiles a amené une diminution substantielle des coûts. Entre 2007 et 2009 l'économie est de fr. 77'000.- sur les assurances de personnes (sans le corps de police transféré à PoOuest) et de fr. 58'000.-- sur les assurances choses, bâtiments et techniques (sans les franchises et participations). Une évaluation plus fine des risques a conduit à l'amélioration de certaines couvertures, comme celle des enfants transportés dans le bus scolaire ou celle des actes de vandalisme par exemple. Au niveau comptable, les ventilations ont été revues. Les primes sont imputées comme suit : <u>bâtiments</u> , selon les valeurs ECA <u>véhicules</u> , au service utilisateur <u>assurances spécifiques</u> , dans les sections concernées <u>assurances générales</u> , au compte 111.3186.01. Cette reclassification a conduit aux principales modifications suivantes en 2010 :	152'000.--	- 3'400.--
111.3186.01	Regroup. ECA mobilier & protection juridique + ajout préjudice fortune	24'200.--	11'400.--
153.3186	Nouvelle assurance pour les panneaux lumineux	.-	300.--
170.3186	ECA imputée dans les sections bâtiments	800.--	.-
190.3186	Regroupement assurance informatique IETI	1'600.--	1'400.--
300.3186	Regroupement ECA mobilier au cpte 111.3186.01	3'200.--	- 800.--
350.3186	Regroupement ECA mobilier au cpte 111.3186.01	5'000.--	- 2'600.--
351.3186	Regroupement ECA mobilier au cpte 111.3186.01	14'100.--	- 6'600.--
352.3186	Regroupement ECA mobilier au cpte 111.3186.01	3'500.--	- 600.--
353.3186	Regroupement ECA mobilier au cpte 111.3186.01	1'400.--	- 400.--
355.3186	Regroupement des primes de tous les bâtiments divers	600.--	1'400.--
356.3186	Regroupement de la protection juridique au 111.3186.01	5'000.--	- 300.--
357.3186	Regroupement de la protection juridique au 111.3186.01	5'400.--	- 600.--
430.3186	Regroupement ECA mobilier au cpte 111.3186.01	17'600.--	- 3'000.--
500.3186	Amélioration couverture bus scolaire + compl. prime 2009	1'100.--	700.--
503.3186	Regroupement assurance informatique IETI au cpte 190.3186	66'000.--	- 2'200.--
580.3186	Ventilation selon valeur ECA et non plus % arbitraire	2'100.--	- 1'100.--
721.3186	Suppression ventilation arbitraire	400.--	- 400.--

Tableau résumé

Dicastère	Charges ¹⁾	Revenus ¹⁾	variation nette ²⁾
1 Administration générale	37'000.--	115'700.--	- 78'700.--
2 Finances	-.--	541'000.--	- 541'000.--
3 Domaines et bâtiments	1'500.--	393'300.--	- 391'800.--
4 Travaux	89'400.--	15'000.--	74'400.--
5 Instruction publiques et cultes	102'400.--	- 48'200.--	150'600.--
6 Sécurité publique	35'000.--	-.--	35'000.--
7 Affaires sociales	1'600.--	86'900.--	- 85'300.--
TOTAL	266'900.--	1'103'700.--	- 836'800.--

1) charges et revenus : += augmentation / -= diminution

2) variation nette : += péjoration du résultat / -= amélioration du résultat

Le financement des charges complémentaires de fonctionnement est intégralement couvert par les revenus complémentaires.

* * *

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal N° 17/2010;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- D'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2010 représentant au total une augmentation des charges de Fr. 266'900.-- (deux cent soixante-six mille neuf cents francs) et une augmentation des revenus de Fr. 1'103'700.-- (un million cent-trois mille sept cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux ci-dessus.
- Le financement des charges complémentaires est entièrement assuré par les revenus complémentaires.

PREND ACTE

Que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2010 est dès lors arrêté comme suit:

Excédent de charges prévu au budget 2010	Fr. - 318'600.--
Charges complémentaires	Fr. - 266'900.--
Revenus complémentaires	<u>Fr. 1'103'700.--</u>
Nouvel excédent de revenus prévu au budget 2010	<u>Fr. 518'200.--</u>

* * *

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 10 mai 2010.

Au nom de la Municipalité
Le Syndic Le Secrétaire

(L.S.)

P. Kaelin Ph. Poget

Délégué municipal à convoquer: M. Pierre Kaelin, Syndic, section des finances

Ecublens/VD, le 7 mai 2010

PK/CS